



LE SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU POMPAGE

Le SNECOREP regroupe **une soixantaine d'acteurs** : Entreprises de travaux publics qualifiées dans le pompage et les travaux hydraulique, experts, formateurs et fournisseurs en équipements de stations de pompage et ouvrages associés.

Le syndicat incarne **une identité fondée sur l'engagement passionné** envers l'industrie des stations de pompage. Notre ADN, c'est **l'innovation constante, la défense des intérêts et la collaboration active.**

- ✓ **Représentation et défense** des intérêts du secteur
- ✓ **Promotion** de l'innovation et de la formation
- ✓ **Informations et soutien** aux entreprises membres
- ✓ **Gestion responsable** des ressources

Découvrez-en davantage sur sa gouvernance, ses missions, et bien plus sur : sncorep.fr

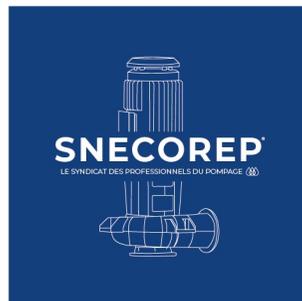
Attribution CONTACT & RESSOURCES

Le SNECOREP est **votre interlocuteur privilégié pour toute question ou accompagnement** concernant la labellisation. Que ce soit pour **obtenir des renseignements** ou pour **entreprendre les démarches nécessaires**, notre équipe est à votre disposition pour vous guider pas à pas.



DÉCOUVREZ-EN PLUS !

Scannez ce QR code ou visitez notre page dédiée : label.sncorep.fr



UN LABEL DÉCLINÉ EN DEUX SPÉCIALITÉS

Eaux claires (eau potable, irrigation)
Eaux usées (eaux pluviales, usées).

Le Label SNECOREP est **attribué aux entreprises de conception et réalisation de systèmes de pompage** qui en font la demande et respectent ses engagements, permettant de **valoriser leur expertise et leur savoir-faire.**



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. ©2025 SNECOREP / 980 428 676 RCS NIORT C COURNET





Spécialité

EAUX CLAIRES

Cette spécialité du label met en lumière **les efforts des entreprises de conception et réalisation de systèmes de pompage** dans la formation des équipes, et l'innovation technologique pour le domaine des eaux claires. Les entreprises certifiées doivent répondre à **des exigences strictes définies par une commission d'experts compétents**. Les niveaux Or, Argent et Bronze permettent de valoriser des compétences adaptées à des contextes variés, favorisant ainsi **une gestion durable des ressources en eau et sa préservation**.



Conception et gestion des systèmes d'eau potable et d'irrigation.



Attribution

COMMISSION PARITAIRE & MODALITÉS

Le label SNECOREP est attribué pour **une durée de trois ans**. Chaque entreprise candidate est évaluée par une commission **selon des critères précis**, garantissant ainsi un haut niveau d'excellence. Composée de représentants d'organisations professionnelles, la commission **supervise les audits**, examine les candidatures et veille à **la neutralité du processus**.



Commission d'attribution paritaire et compétente



Trois niveaux de certification : bronze, argent et or



Labellisation valable 3 ans aux critères stricts et encadrés



Audit et suivi avec respect de la neutralité



Spécialité

EAUX USÉES

Les eaux usées représentent **un enjeu majeur pour l'écosystème**. La spécialité Eaux Usées du label **valorise les entreprises qui mettent en œuvre des solutions novatrices et durables** pour le traitement et la gestion des eaux usées. En obtenant ce label, les entreprises prouvent leur capacité **à respecter des standards élevés en matière de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement**, contribuant ainsi à un avenir plus propre.



Traitement et gestion des eaux pluviales et usées.

